

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
10 AOÛT 2021
PROCÈS-VERBAL**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue en huis clos (sans public) avec diffusion en direct sur la page Facebook de la municipalité, le 10 août 2021 à 19h00.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance en huis clos
- 1.4. Questions et demandes du public reçues par courriel
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2021
- 1.7. Dépôt à neige : demande de prolongation de la dérogation
- 1.8. Vérification comptable 2021 : acceptation d'une proposition de service
- 1.9. Modification du calendrier des séances du conseil municipal
- 1.10. Projet domiciliaire Faubourg Charlebois : acceptation et autorisation de signature d'un protocole d'entente pour travaux municipaux
- 1.11. Projet domiciliaire Baie 75^e Méridien : acceptation et autorisation de signature d'un protocole d'entente pour travaux correctifs
- 1.12. Projet domiciliaire Baie 75^e Méridien : acceptation provisoire des travaux pour les phases II, III et IV
- 1.13. Projet domiciliaire Baie 75^e Méridien : acceptation de municipalisation du chemin Salomon-Dicaire pour les phases I, II, III et IV
- 1.14. Cession du lot 4 998 001 chemin Servant : acceptation d'une proposition
- 1.15. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement établissant un programme de subvention pour la rénovation et la restauration d'immeubles dans certains secteurs du territoire de la municipalité de Papineauville
- 1.16. Calendrier 2022 : acceptation d'une proposition professionnelle en graphisme

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de juillet 2021
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 juillet 2021
- 2.3. Servitech : Autorisation de paiement pour honoraires professionnels
- 2.4. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 688 000 \$ qui sera réalisé le 17 août 2021
- 2.5. Adjudication d'une émission d'obligations à la suite d'une demande de soumissions publiques
- 2.6. Bacs pour matières résiduelles : autorisation d'achat
- 2.7. DEVEAU : autorisation de paiement pour honoraires professionnels
- 2.8. Demande de remboursement des dépenses encourues lors des bris de la conduite d'aqueduc en mai 2021

3. Ressources humaines

- 3.1. Responsable de l'urbanisme et de l'environnement : confirmation d'emploi
- 3.2. Démission de monsieur Jean Bourassa, pompier volontaire

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Travaux de fonçage sous la rue Henri-Bourassa : acceptation d'une proposition de la compagnie 9362-8428 Québec Inc.

- 4.2. Moteur du dégrilleur à la station de pompage : autorisation de dépense pour réparation
- 4.3. Réparation de bornes incendie : acceptation d'une proposition AJOUT

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistique juillet 2021 du service de sécurité incendie

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. Appui à la demande de lotissement et d'utilisation à des fins autres que l'agriculture auprès de la Commission de Protection du territoire agricole pour le lot 4 997 143/ 2574, route 148
- 6.3. Demande de PIIA 2021-169 : décision
- 6.4. Amendement à la résolution 2021-07-314 autorisant la demande de PIIA 2021-0147
- 6.5. Règlement 2021-003 sur le Plan d'urbanisme : adoption du second projet de règlement
- 6.6. Règlement 2021-004 sur le lotissement : adoption du second projet de règlement
- 6.7. Règlement 2021-005 sur les permis et certificats : adoption du second projet de règlement
- 6.8. Règlement 2021-006 sur la construction : adoption du second projet de règlement
- 6.9. Règlement 2021-007 sur le zonage : adoption du premier second de règlement
- 6.10. Liste référendaire et ouverture de registre pour les seconds projets de règlement 2021-004 / Lotissement / 2021-007/ Zonage
- 6.11. Application d'un moratoire sur le développement résidentiel

7. Environnement

- 7.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur les matières résiduelles

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles à la bibliothèque
- 8.2. Achat de 2 billets de saison pour la salle de spectacle de LJP
- 8.3. Organisation de la grande marche du Grand Défi Pierre Lavoie 2020
- 8.4. Corporation des loisirs : autorisation de versement de l'aide financière
- 8.5. Modification de la résolution 2021-07-317 : changement de la date prévue pour la tenue de l'activité

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

Les activités ont repris avec les assouplissements des mesures sanitaires, sortez de chez vous et venez participer.

Des travaux d'entretien pour certaines rues et routes sont prévus dans les prochaines semaines.

Les bureaux administratifs ont réouvert au public, consultez notre site web pour connaître les conditions d'admission.

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur Christian Beauchamp, maire
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp

1.3 2021-08-320 OUVERTURE DE SÉANCE EN HUIS CLOS

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 qui introduit la nécessité que la séance doit désormais rendre publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos dans le sens de sans public avec diffusion en direct sur la page Facebook de la municipalité et que conformément au décret 2020-029 du 26 avril 2020, la présente séance sera enregistrée et mise à la disposition du public dans les plus brefs délais.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC REÇUES PAR COURRIEL

Aucune question ou demande.

1.5 2021-08-321 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2021-08-322 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 JUILLET 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.7 2021-08-323 DÉPÔT À NEIGE : DEMANDE DE PROLONGATION DE LA DÉROGATION

ATTENDU que le ministère de l'environnement a autorisé une dérogation temporaire pour l'utilisation du lieu d'élimination actuel se terminant au printemps 2021;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville entend se conformer à ses obligations légales en matière de site de dépôt à neige;

ATTENDU que la firme Équipe Laurence a reçu mandat d'effectuer une étude de faisabilité sur le site actuel;

ATTENDU les autres contraintes inhérentes à ce type de projet : demande de certificat d'autorisation, règlement d'emprunt, acquisition de terrain, lancement d'un appel d'offres pour la réalisation des travaux;

ATTENDU qu'il sera impossible d'avoir un site d'élimination de la neige conforme à la réglementation pour la saison hivernale 2021-2022.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil demande au ministère de l'Environnement de prolonger la dérogation temporaire pour l'utilisation du site d'élimination de la neige actuel pour la saison hivernale 2021-2022.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2021-08-324 VÉRIFICATION COMPTABLE 2021 : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE SERVICE

ATTENDU la réception d'une proposition de service de la firme Dignard Éthier CPA Inc. pour la vérification comptable 2021 et le rapport de l'auditeur sur la collecte sélective;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale accepte la proposition du 29 avril 2021 de la firme Dignard Éthier CPA Inc pour l'audit de l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 et pour le rapport de l'auditeur sur la collecte sélective pour un montant de 15 810 \$ plus taxes

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 413 : ADM – Vérification.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2021-08-325 MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier l'heure et l'endroit où seront tenues les séances du 14 septembre et du 5 octobre 2021;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil modifie le calendrier des séances du Conseil municipal et que les séances du 15 septembre et du 5 octobre 2021 se tiendront à 19h00 au centre communautaire situé au 378C rue Papineau.

Que la direction générale soit responsable de publier un avis public en ce sens.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2021-08-326 PROJET DOMICILIAIRE FAUBOURG CHARLEBOIS : ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE POUR TRAVAUX MUNICIPAUX

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-07-291 autorisant la préparation d'un protocole d'entente pour la réalisation de travaux municipaux sur le site du projet domiciliaire Faubourg Charlebois;

ATTENDU que la direction générale soumet pour approbation un projet de protocole à cette fin;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte le libellé du projet de protocole d'entente pour la réalisation de travaux municipaux pour desservir le projet domiciliaire Faubourg Charlebois.

Le maire, monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, madame Martine Joannis, sont par les présentes autorisés à signer ledit protocole.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11 2021-08-327 PROJET DOMICILIAIRE BAIE 75E MÉRIDIEN : ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE POUR TRAVAUX CORRECTIFS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-07-294 autorisant la direction générale à préparer un protocole d'entente permettant d'établir les critères de conformité pour la remise du chemin Salomon-Dicaire des phases 2, 3 et 4 à la municipalité;

ATTENDU que la direction générale soumet pour approbation un projet de protocole à cette fin;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil accepte le libellé du projet de protocole d'entente établissant les critères de conformité pour la remise du chemin Salomon-Dicaire des phases 2, 3 et 4 à la municipalité.

Le maire, monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, madame Martine Joannis, sont par les présentes autorisés à signer ledit protocole.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12 2021-08-328 PROJET DOMICILIAIRE BAIE 75E MÉRIDIEEN : ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX POUR LES PHASES II, III ET IV

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-08-327 autorisant la signature d'un protocole d'entente pour la réalisation de travaux correctifs sur le projet domiciliaire Baie du 75^e Méridien pour les phases II, III et IV;

ATTENDU que les travaux d'infrastructures de la phase II du développement résidentiel 75^e Méridien sont terminées et qu'il y a lieu d'en faire l'acceptation provisoire en date du 20 octobre 2020;

ATTENDU que les travaux d'infrastructures des phases III et IV du développement résidentiel 75^e Méridien sont terminées et qu'il y a lieu d'en faire l'acceptation provisoire en date du 23 juin 2021 tel que recommandé par la firme QDI dans son rapport du 16 juillet 2021;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation de la firme QDI et du directeur des travaux publics procède à l'acceptation provisoire des travaux d'infrastructures de la phase II en date du 20 octobre 2020.

Que ce Conseil, sur recommandation de la firme QDI et du directeur des travaux publics procède à l'acceptation provisoire des travaux d'infrastructures des phases III et IV en date du 23 juin 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 2021-08-329 PROJET DOMICILIAIRE BAIE 75E MÉRIDIEEN : ACCEPTATION DE MUNICIPALISATION DU CHEMIN SALOMON-DICAIRE POUR LES PHASES I, II, III ET IV

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-12-550 acceptant la municipalisation du chemin Salomon-Dicaire dans la phase I lot 5 915 143 ;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-12-551 refusant la municipalisation du chemin Salomon-Dicaire dans la phase II du projet tant que des correctifs satisfaisants n'auront pas été effectués à la satisfaction de la municipalité;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-08-327 autorisant la signature d'un protocole d'entente pour travaux correctifs et l'adoption de la résolution 2021-08-328 relative à l'acceptation provisoire des travaux pour les phases II, III et IV;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil autorise la municipalisation du chemin Salomon-Dicaire dans les phases II à IV du projet domiciliaire Baie 75^e Méridien.

- Phase 2: Lot 6 377 368
- Phase 3: Lots 6 392 807, 6 422 931 et 6 422 932
- Phase 4: Lot 4 998 726

Que le maire, monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, madame Martine Joannis, soient par les présentes autorisés à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution.

Que conformément aux demandes du propriétaire actuel les frais de transfert seront assumés pour moitié par le propriétaire.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14 2021-08-330 CESSION DU LOT 4 998 001 CHEMIN SERVANT : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU que la municipalité de Papineauville est propriétaire du lot 4 998 001 sur le chemin Servant et que ce terrain n'est d'aucune utilité;

ATTENDU la réception d'une proposition d'acquisition de la part madame Isabelle Guérin au montant de 4000\$;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil accepte la proposition de madame Isabelle Guérin au montant de 4000\$ pour l'acquisition du lot 4 998 001 sur le chemin Servant aux conditions suivantes :

1. Le lot 4 998 001 devra faire l'objet d'une opération cadastrale pour ne faire qu'un avec le lot 4 998 000 propriété de madame Guérin et ce dans un délai de 6 mois de la signature de l'acte de cession.
2. Le lot ainsi formé ne pourra pas dans le futur faire l'objet d'une opération cadastrale permettant de le diviser de nouveau et de le revendre.
3. Nonobstant ce qui précède, il sera permis au propriétaire de céder une partie dudit lot sur lequel se trouve une servitude de passage au profit du lot 4 998 002 à ce même propriétaire.

Que le maire, monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, madame Martine Joannis, soient par les présentes autorisés à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Monsieur le conseiller Laurent Clément demande le vote sur la présente résolution :

Pour : 4 Contre : 2

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.15 2021-08-331 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION ET LA RESTAURATION D'IMMEUBLES DANS CERTAINS SECTEURS DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE

Monsieur le conseiller Daniel Malo, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2021-014 établissant un programme de subvention pour la rénovation et la restauration d'immeubles dans certains secteurs du territoire de la municipalité de Papineauville
- Dépose le projet de règlement intitulé règlement 2021-014 établissant un programme de subvention pour la rénovation et la restauration d'immeubles dans certains secteurs du territoire de la municipalité de Papineauville

1.16 2021-08-332 CALENDRIER 2022 : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION PROFESSIONNELLE POUR LE GRAPHISME

ATTENDU que le comité consultatif d'environnement propose que la conception du calendrier 2022 soit prise en charge par un graphiste professionnel pour permettre un visuel de qualité qui permettra de bien véhiculer l'information de la thématique environnementale;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour ce faire :

YMG Design (501)	6 160.00\$ + taxes	Conception Illustrations originales
YMG Design (502)	1 680.00\$ + taxes	Conception Illustrations/photographies achetées
YMG Design (503)	1 260.00\$ + taxes	Conception illustrations/photographies fournies par la municipalité

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'environnement, accepte la soumission numéro 502 du 13 juillet 2021 de la compagnie YMG design au montant de 1 680.00 \$ plus taxes pour la conception et l'achat des illustrations/photographies.

Une dépense et un déboursé de 1680\$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé maximum de 3500\$ plus taxes pour l'impression de 1250 calendriers 2022 à l'Imprimerie Papineauville Inc.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 341 : Publicité et information

Qu'un transfert du fonds affectés environnement soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES

2.1 2021-08-333 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUILLET 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 juillet 2021 pour un montant total de 90 442.49 \$ comprenant les chèques numéros 14189 à 14210.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 juillet 2021 au montant de 101 348.48 \$ comprenant les dépôts directs numéros 502909 à 502960.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 juillet 2021 au montant de 55 130.33 \$ comprenant les prélèvements numéros 5509 à 5566.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 juillet 2021 au montant de 90 756.53 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 101 804.32 \$ jusqu'au 31 juillet 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2021-08-334 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 JUILLET 2021

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 juillet 2021 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (57.87 %) et d'investissement au 31 juillet 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

2.3 2021-08-335 SERVITECH : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception de la facture 39568 du 14 juillet 2021 pour honoraires professionnels pour la tenue à jour des rôles d'évaluation pour la période du 18 février 2021 au 23 juin 2021;

ATTENDU que les sommes ont été prévus au budget et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 9328.83 \$ taxes incluses en paiement de la facture 39568 de la firme Servitech pour la tenue à jour des rôles d'évaluation.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 15000 417 : Évaluation municipale.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2021-08-336 RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 688 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 17 AOÛT 2021

ATTENDU que conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Papineauville souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 688 000 \$ qui sera réalisé le 17 août 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts	Pour un montant de
2004-08-21	121 700 \$
2005-09-08	168 500 \$
2009-07-011	272 300 \$
2015-005	674 500 \$
2015-005	451 000 \$

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU que conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 2009-07-011 et 2015-005, la Municipalité de Papineauville souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 17 août 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 17 février et le 17 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	130 700 \$	
2023.	133 200 \$	
2024.	135 300 \$	
2025.	137 900 \$	
2026.	140 200 \$	(à payer en 2026)
2026.	1 010 700 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2009-07-011 et 2015-005 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 17 août 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5

2021-08-337 ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

Date d'ouverture :	10 août 2021	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 3 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	17 août 2021

Montant : 1 688 000 \$

ATTEND QUE la Municipalité de Papineauville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 17 août 2021, au montant de 1 688 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

130 700 \$	1,63000 %	2022
133 200 \$	1,63000 %	2023
135 300 \$	1,63000 %	2024
137 900 \$	1,63000 %	2025
1 150 900 \$	1,63000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,63000 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION

130 700 \$	1,69000 %	2022
133 200 \$	1,69000 %	2023
135 300 \$	1,69000 %	2024
137 900 \$	1,69000 %	2025
1 150 900 \$	1,69000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,69000 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

130 700 \$	0,60000 %	2022
133 200 \$	0,85000 %	2023
135 300 \$	1,10000 %	2024
137 900 \$	1,35000 %	2025
1 150 900 \$	1,50000 %	2026

Prix : 98,80800

Coût réel : 1,71881 %

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Papineauville accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 17 août 2021 au montant de 1 688 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2004-08-21, 2005-09-08, 2009-07-011 et 2015-005. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6 2021-08-338 BACS POUR MATIÈRES RÉSIDUELLES : AUTORISATION D'ACHAT

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat de bacs pour matières résiduelles et la réception d'une soumission de la compagnie USD Loubac;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la soumission 112965 de la compagnie USD Loubac pour l'achat de bacs à ordures, recyclage et compost.

Qu'une dépense et un déboursé de 9201.14 taxes et transport inclus soient autorisés cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 45113 446 : Bacs d'ordures et recyclage et 02 45114 446 : Bacs de compost.

Qu'un transfert du fonds affectés environnement soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

Que le comité consultatif en environnement soit mandaté à revoir la réglementation particulièrement en matière de contenant pour prendre en compte le nouveau type de bâtiment à multi logement qui se construit actuellement .

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7 2021-08-339 DEVEAU : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception des factures 14744 et 14745 de la firme Deveau Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures suivantes de la firme Deveau pour honoraires professionnels :

14744	696.31\$ taxes incluses	Dossier 600561-0001
14745	506.75\$ taxes incluses	Dossier 600561-0010

Une dépense et un déboursé de 1203.06\$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.8 2021-08-340 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ENCOURUES LORS DES BRIS DE LA CONDUITE D'AQUEDUC EN MAI 2021

ATTENDU que 3 bris d'aqueduc majeurs ont été causés sur la conduite principale de la route 321 à la suite de la manipulation d'une borne incendie sur le terrain d'Hydro-Québec par un employé sans cartes de compétences et sans autorisation de la municipalité;

ATTENDU qu'une coupure d'eau a été requise pour plusieurs heures causant la fermeture des écoles et des commerces;

ATTENDU que les dépenses encourues s'élèvent à 28 766.45 \$ taxes incluses;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics et de la direction générale.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil mandate la direction générale à faire le nécessaire afin de récupérer l'intégralité des dépenses reliées à ces bris d'aqueduc, soit un montant de 28 766.45 \$ taxes incluses.

Excavation Séguin Lafleur	Facture 1759	7 505.10\$ taxes incluses
Excavation Séguin Lafleur	Facture 1841	8 738.10\$ taxes incluses
Les constructions BGP	Facture 4508	10 423.25\$ taxes incluses
Temps des employés municipaux		2 100.00 \$ sans taxe

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2021-08-341 RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT : CONFIRMATION D'EMPLOI

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-07-334 autorisant l'embauche de monsieur Martin Sirois au poste de responsable de l'urbanisme et de l'environnement à compter du 3 août 2020;

ATTENDU que ce poste était assorti d'une période probatoire d'une année avec 4 évaluations de rendement et que celui-ci a démontré sa capacité à occuper lesdites fonctions et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, confirme que monsieur Martin Sirois a rencontré les attentes reliées à ce poste et que ce dernier est confirmé dans son poste de responsable de l'urbanisme et de l'environnement rétroactivement au 3 août 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2021-08-342 DÉMISSION DE MONSIEUR JEAN BOURASSA, POMPIER VOLONTAIRE

Le conseil municipal prend acte de la démission de monsieur Jean Bourassa de son poste de pompier volontaire en date du 6 juillet 2021.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2021-08-343 TRAVAUX DE FONÇAGE SOUS LA RUE HENRI-BOURASSA : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE LA COMPAGNIE 9362-8428 QUÉBEC INC.

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des travaux de branchement aux services municipaux pour de nouvelles constructions sur la rue Henri-Bourassa;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder par fonçage sous la rue Henri-Bourassa pour la conduite d'égout;

ATTENDU que la compagnie 9362-8428 Québec inc a soumis une proposition au montant de 14 610\$ plus taxes pour le fonçage et la fusion en date du 12 juillet 2021:

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la soumission de la compagnie 9362-8428 Québec Inc. au montant de 14610 \$ plus taxes pour le fonçage permettant le branchement de nouveaux bâtiments au service d'égout sanitaire sur le projet immobilier Plateau Urbain Papineau et autorise une dépense et un déboursé du même montant pour ce faire.

Que ce Conseil autorise une dépense maximale de 5000\$ pour la machinerie et les matériaux.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 414000 529 : Raccordement d'égout.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2021-08-344 MOTEUR DU DÉGRILLEUR À LA STATION DE POMPAGE : AUTORISATION DE DÉPENSE POUR RÉPARATION

ATTENDU l'urgence de procéder à la réparation du moteur du dégrilleur et la réception de la soumission 235332 du 30 juillet 2021 de la compagnie MEL;

ATTENDU la recommandation de la firme WSP et du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la soumission de la compagnie MEL au montant de 6885\$ plus taxes pour la réparation du moteur du dégrilleur de la station de pompage et autorise une dépense et un déboursé du même montant pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 25 05003 000 : Usine et stations de pompage.

Qu'un transfert du fonds accumulés égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 2021-08-345 RÉPARATION DE BORNES INCENDIE : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU la réception du rapport d'inspection des bornes incendie et que 7 bornes incendie nécessitent des réparations prioritaires;

ATTENDU que la compagnie Stelem a soumis une proposition au montant de 2748\$ plus taxes pour la réparation des sept bornes;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la proposition de la firme Stelem au montant de 2748.00\$ plus taxes pour procéder à la réparation de 7 bornes incendie.

Qu'une dépense maximale de 1500\$ soit aussi autorisée pour l'achat des pièces nécessaires.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 220 000 521 : entretien des bornes incendie

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2021-08-346 STATISTIQUE JUILLET 2021 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le service des incendies est intervenu sur 8 évènements en juillet : alarme incendie (1), désincarcération (3), autre (1) et incendie (3).

6. URBANISME

6.1 2021-08-347 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

	JUILLET 2021
Permis et certificats	
Rénovation	3
Abattage d'arbres	4
Démolition	-
Bâtiment complémentaire	1
Piscine	2
Installation septique	-
Nouvelle construction	1
Branchement	3
Agrandissement	-
Animaux	1
Galerie et clôture	-
Remblai-déblai	-
Bande riveraine	-
Usage	-
Garde de poules	-

Mur de soutènement	-
Captage des eaux	-
Certificat d'occupation	1

6.2 2021-08-348 APPUI À LA DEMANDE DE LOTISSEMENT ET D'UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE POUR LE LOT 4 997 143/ 2574, ROUTE 148

- ATTENDU qu'une demande a été déposée en date du 6 juin 2021 par messieurs Laurence-Olivier Céré et Marc-Antoine Céré et visant l'obtention d'une résolution municipale d'appui pour une demande d'autorisation à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec;
- ATTENDU que la demande vise à subdiviser le lot 4 997 143 du cadastre du Québec pour y construire une maison unifamiliale sur un projet de lot dont la superficie approximative serait de 6 764 m²;
- ATTENDU que la demande est conforme aux règlements de zonage et de lotissement en vigueur;
- ATTENDU que l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., chap. P-41.1) prévoit 11 critères de décision applicables pour les demandes d'utilisation à des fins autres que l'agriculture;
- ATTENDU que le lot visé est localisé à moins de 50 m d'un projet de développement domiciliaire et les distances séparatrices relatives aux odeurs limitent le nombre d'unité animales possibles pour le lot;
- ATTENDU que la cartographie du classement des sols indique que le lot visé et les lots avoisinants possèdent une limitation de nature modérée à grave présentant une absorption lente de l'eau en raison du roc superficiel et une incapacité de culture ou de pâturage permanent;
- ATTENDU que la vocation résidentielle demandée n'a aucun impact sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités car les bâtiments d'élevage les plus près sont à une distance d'environ à 2 km;
- ATTENDU que l'environnement immédiat ne comporte pas d'exploitation agricole et le milieu adjacent à la route 148 est hétérogène;
- ATTENDU que la vocation résidentielle souhaitée n'affecte pas les réserves en sol et en eau du territoire;
- ATTENDU que le projet de lotissement n'entame pas la réserve foncière destinée à la pratique de l'agriculture;
- ATTENDU que le projet n'engendrera aucun impact sur le développement socio-économique de la MRC;
- ATTENDU que le lot est desservi par l'aqueduc et par l'égout et qu'il est judicieux d'optimiser les services municipaux existants;
- ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil appuie la demande déposée par messieurs Laurence-Olivier Céré et Marc-Antoine Céré auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec à l'effet que soit autorisée la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture et de subdivision du lot 4 997 143 du cadastre du Québec en vue de la création d'un lot résidentiel d'environ 6 764 m².

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3 2021-08-349 DEMANDE DE PIIA 2021-169 : DÉCISION

ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003;

ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 192 est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2 *Le noyau villageois*;

ATTENDU que le requérant souhaite installer une enseigne sur poteau pour afficher son établissement commercial et que le projet est assujéti au règlement sur les PIIA numéro 2017-003;

ATTENDU que les matériaux de l'enseigne, ses coloris, son gabarit et son type d'éclairage répondent aux critères du règlement sur les PIIA 2017-003 et devront être conformes à l'échantillon et au plan soumis par la propriétaire;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la demande de PIIA 2021-169 pour l'installation d'une enseigne commerciale au 359, rue Papineau conditionnellement à la réalisation d'un aménagement paysager autour du socle tel que le suggère le croquis déposé par le requérant.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.4 2021-08-350 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2021-07-314 AUTORISANT LA DEMANDE DE PIIA 2021-0147

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-07-314 autorisant la demande de PIIA -147 pour des travaux au 225-231, rue Papineau;

ATTENDU qu'il y a lieu d'amender ladite résolution;

ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement amende la résolution 2021-07-314 telle qu'il suit :

- d) Uniformiser le style des fenêtres avec un type à battant.
- e) Uniformiser le style des portes

Les autres critères de ladite résolution demeurent inchangés.

M. Christian Beauchamp, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.5 2021-08-351 RÈGLEMENT 2021-003 SUR LE PLAN D'URBANISME : ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil adopte le 2^e projet de règlement 2021-003 sur le Plan d'urbanisme de la municipalité de Papineauville.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.6 2021-08-352 RÈGLEMENT 2021-004 SUR LE LOTISSEMENT : ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte le 2^e projet de règlement 2021-004 sur le lotissement de la municipalité de Papineauville.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.7 2021-08-353 RÈGLEMENT 2021-005 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS : ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte le 2^e projet de règlement 2021-005 sur les permis et certificats de la municipalité de Papineauville.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.8 2021-08-354 RÈGLEMENT 2021-006 SUR LA CONSTRUCTION : ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte le 2^e projet de règlement 2021-006 sur la construction de la municipalité de Papineauville.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.9 2021-08-355 RÈGLEMENT 2021-007 SUR LE ZONAGE : ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil adopte le 2^e projet de règlement 2021-007 sur le zonage de la municipalité de Papineauville.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.10

2021-08-356 LISTE RÉFÉRENDAIRE ET OUVERTURE DE REGISTRE POUR LES SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENT 2021-004 / LOTISSEMENT ET 2021-007/ ZONAGE

ATTENDU l'adoption des 2^e projets de règlement 2021-004 lotissement et 2021-007 zonage ;

ATTENDU le décret 2020-033 du 7 mai 2020, lequel prévoit des mesures particulières pour que le respect de la procédure référendaire soit maintenu;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ces projets contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées et vise à ce que les règlements qui les contiennent soient soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Que ce Conseil autorise la direction générale à préparer une liste référendaire pour l'ouverture du registre des personnes habiles à voter pour les règlements 2021-004 Lotissement et 2021-007 Zonage.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.11

2021-08-357 APPLICATION D'UN MORATOIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

ATTENDU que la firme WSP a réalisé en 2018 une étude de capacité en eau potable et en eaux usées qui a permis de démontrer que les installations d'eaux usées n'avaient aucune capacité résiduelle en matière de traitement;

ATTENDU que cette problématique entraîne une limitation au niveau du développement résidentiel de la municipalité pour les prochaines années;

ATTENDU le mandat donné à la firme WSP de réaliser une étude d'avant-projet pour la mise à niveau des installations d'eaux usées de la municipalité de Papineauville;

ATTENDU que le boom immobilier actuel a des répercussions sur notre territoire et qu'il y a lieu d'appliquer un moratoire sur tous les projets de développement assortis d'une obligation de soumettre un Plan d'aménagement d'ensemble et pour lesquels le service d'égout sanitaire est requis;

ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement, du directeur des travaux publics et de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil sur recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement, du directeur des travaux publics et de la direction générale, impose un moratoire sur toute nouvelle demande de développement résidentiel pour lequel un Plan d'aménagement d'ensemble doit être soumis et ce jusqu'à la réalisation de travaux de mise à niveau des installations d'eau usées.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2021-08-358 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN DATE DU 30 JUIN 2021

Période	Déchets						Recyclage						Compostage					
	2021		2020		2019		2021		2020		2019		2021		2020		2019	
	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés
Janvier	41,92	58%	34,24	47%	41,36	48%	20,24	28%	27,25	38%	32,26	37%	10,41	14%	10,66	15%	12,62	15%
Février	42,00	60%	43,52	64%	41,83	62%	20,18	29%	20,02	29%	17,67	26%	8,16	12%	4,96	7%	8,08	12%
Mars	48,01	58%	43,72	58%	42,98	56%	24,51	29%	23,75	31%	23,44	31%	10,75	13%	8,55	11%	10,37	14%
Avril	72,74	65%	64,08	51%	83,66	65%	21,74	19%	44,72	35%	36,87	29%	17,28	15%	17,22	14%	7,73	6%
Mai	46,68	61%	58,58	61%	65,74	60%	21,46	28%	21,71	23%	26,42	24%	7,98	10%	15,06	16%	17,67	16%
Juin	77,28	69%	44,09	56%	47,21	60%	22,24	20%	25,30	32%	18,88	24%	12,87	11%	9,23	12%	12,93	16%

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2021-08-359 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Statistiques juillet 2021 bibliothèque	
Abonnements actifs	344
Nouveaux abonnés	4
Prêt de livres numériques	31
Prêt régulier	471
Prêt instruments de musique	2
Potager	1
Jours d'ouverture	12

8.2 2021-08-360 ACHAT DE 2 BILLETS DE SAISON POUR LA SALLE DE SPECTACLE DE LJP

ATTENDU que la Municipalité de Papineauville a investi une somme de 75,000\$ dans les travaux de rénovation de l'auditorium de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau afin d'en faire une salle de spectacle de qualité;

ATTENDU que la Municipalité de Papineauville a procédé à la signature d'un protocole d'entente avec Productions les 2 Vallées pour offrir une programmation professionnelle à l'auditorium Louis-Joseph-Papineau;

ATTENDU que la Municipalité de Papineauville entend contribuer au rayonnement de cette salle locale et faire la promotion des spectacles sur son territoire;

ATTENDU la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique et de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique ainsi que de la direction générale, autorise l'achat de deux bancs pour la saison 2022 du forfait Fidélité au montant de 1200.00\$ + taxes.

Que ces billets soient offerts à la population de Papineauville avant chaque spectacle par le biais d'un tirage.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 970 : Subventions et commandites.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2021-08-361 ORGANISATION DE LA GRANDE MARCHE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE 2021

ATTENDU que la Grande marche de l'Outaouais du Grand Défi Pierre Lavoie se tiendra de nouveau à Papineauville apportant une grande visibilité;

ATTENDU que la Municipalité encourage la pratique de l'activité physique surtout en cette période de pandémie;

ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2021 et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise la tenue de La Grande Marche de Papineauville samedi le 16 octobre 2021, en cas de mauvaise température elle sera reportée au 17 octobre.

Que ce conseil autorise aussi une dépense maximale de 2000.00 \$ plus taxes pour l'organisation de cet événement (prix de présence, publicité, promotion, récompense de bénévoles etc...)

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire: 02 70179 691 Grande Marche

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2021-08-362 CORPORATION DES LOISIRS : AUTORISATION DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-02-044 qui confirmait l'aide financière à la corporation des loisirs de Papineauville pour l'année 2021;

ATTENDU que la corporation des loisirs pourra quand même tenir certaines activités malgré la pandémie;

ATTENDU la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs culture et promotion touristique, autorise le versement de l'aide financière prévue au budget 2021 à la Corporation des loisirs de Papineauville au montant de 8000.00\$

Que cet argent serve à bonifier les activités qui pourront avoir lieu en 2021 comme l'épluchette de maïs ainsi que le Noël des enfants. Et qu'il soit pris en compte en 2022, les sommes qui auront été versées mais non utilisées.

Que les fonds à cette fin soient pris à même le poste budgétaire 02 70172 690 : Subvention Corporation des loisirs

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2021-08-363 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2021-07-317 : CHANGEMENT DE LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'ACTIVITÉ

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-07-317 autorisant la tenue d'un festival de musique électronique nommé La grande Sécheresse sur un terrain privé situé sur le chemin St-Hyacinthe ;

ATTENDU que la date prévue doit être modifiée et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, modifie la résolution 2021-07-317 afin que l'événement Grande Sécheresse sur le territoire de Papineauville se tienne le samedi le 4 septembre 2021.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

Monsieur le conseiller Paul Gagnon expose les raisons qui l'ont amené à voter contre la résolution permettant la cession d'un terrain sur le chemin Servant. Ce dernier considère que les terrains inondés ne devraient pas être cédés mais conservés par la municipalité afin qu'ils soient remis dans leur état d'origine, permettant ainsi de protéger la Baie de la Pentecôte.

Monsieur le conseiller Daniel Malo informe la population qu'il ne se représentera pas au poste de conseiller pour le siège numéro 3 au prochain scrutin.

9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

N/A

9.3 2021-08-364 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance soit levée à 19h46.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 10 août 2021.

Martine Joannis
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 10 août 2021.

Christian Beauchamp
Maire